

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-22-1234 du 28/09/2022**

Arrêté du 19 septembre 2022

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE  
MINISTÉRIEL AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

**Délégation encadrement supérieur et talents**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte nomination par intérim en qualité de contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer.

Date d'application : 01/10/2022

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET  
COMPTABLE MINISTÉRIEL AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE  
ET COMPTABLE MINISTÉRIEL AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**ARRÊTÉ**

portant nomination par intérim en qualité de contrôleur budgétaire et comptable ministériel  
auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer

**LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE,**

Vu le décret n° 2005-1429 du 18 novembre 2005 modifié relatif aux missions, à l'organisation et aux emplois de direction des services de contrôle budgétaire et comptable ministériel ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant admission à la retraite (contrôle général économique et financier),

**ARRÊTE :**

**Article premier**

Sont chargés de l'intérim de l'emploi de contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer, en remplacement de M<sup>me</sup> Catherine CHAMPON-KUCKLICK, admise à faire valoir ses droits à retraite :

- M. Antoine AYMOND, administrateur des Finances publiques, 4<sup>ème</sup> échelon, pour ce qui concerne l'exercice des compétences de comptable public ministériel ;

- M. Etienne GENET, administrateur de l'État hors classe, pour ce qui concerne l'exercice des compétences de contrôleur budgétaire ministériel.

**Article 2**

Cette mesure prend effet le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 19 SEPTEMBRE 2022

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE  
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE  
ET NUMÉRIQUE  
PAR DÉLÉGATION,  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE  
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE  
ET NUMÉRIQUE  
PAR DÉLÉGATION,  
LA DIRECTRICE DU BUDGET

JÉRÔME FURNEL

MÉLANIE JODER

BOFIP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Furnel

ISSN 2268-0756